

Madame, Monsieur, chers électeurs,

Dimanche 12 juin, vous serez appelés à désigner votre nouveau Député. Votre choix, au-delà des considérations partisanes, peut se porter sur les seuls candidats qui vivent à vos côtés. Avec ma suppléante Audrey Guilbaud, nous habitons depuis notre naissance dans cette circonscription. Comme vous, nous y sommes attachés et nous voulons valoriser notre cadre de vie (environnement, sécurité, pouvoir d'achat, santé, éducation, économie...).

Notre expérience d'élus locaux, nos engagements associatifs et citoyens et nos professions tournées vers les autres sont autant de gages de vous représenter de manière désintéressée et sincère à l'Assemblée Nationale.

Face à des parachutés et des extremistes imposés par les partis, choisissez la seule voix de nos communes, l'expérience locale soutenue par vos Maires et élus.

Le prochain quinquénat doit être celui des réformes structurelles dont notre pays a besoin (retraites, fonction publique, santé, souveraineté économique...). Ne donnez pas les pleins pouvoirs au Président de la République mais votez pour les candidats qui porteront avec discernement les lois qui servent notre nation et défendent vos intérêts.

Le 12 juin, votez pour les candidats déterminés, sincères et authentiques!

Le 12 juin votez Nicolas Flament et Audrey Guilbaud. Votez pour vous!









RAISONS DE VOTER POUR VOUS

PROTÉGER

- votre pouvoir d'achat en proposant et en votant des lois qui limitent la hausse des prix ou utilisent les leviers fiscaux pour réduire les dépenses courantes.
- 2 VOTRE CADRE DE VIE en abrogeant la loi SRU qui oblige les villes à bétonner toujours plus et ne permet pas de loger nos jeunes ou nos aînés.
- et prioritairement en luttant contre les nuisances aériennes que nous devons combattre plus rapidement et plus efficacement.
- 4 VOTRE SÉCURITÉ
 au quotidien en augmentant les
 effectifs de police et en renforçant les
 lois d'éxecution de peines.
 La peur doit changer de camp.
- or proposant des mesures d'allègement des droits de succession sur les biens personnels et sur les entreprises familiales.

SOUTENIR

- LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ par l'accompagnement des jeunes médecins dans les déserts médicaux et la revalorisation des salaires des soignants et des paramédicaux.
- T LES PERSONNES VULNÉRABLES en facilitant l'accompagnement au quotidien des aidants et en créant des structures adaptées à chaque âge et à chaque situation.
- en votant les lois qui encouragent l'autonomie administrative et financière de nos villes dont les pouvoirs sont de plus en plus limités.
- 2 LES ENTREPRENEURS commerçants, artisans, chefs d'entreprise contre les hausses des charges et la pression normative qui empêchent la création d'emplois.
- par une politique incitative à la pratique mais aussi par la valorisation de notre patrimoine et un accès égal pour tous.

Nicolas **FLAMENT**

soutenu par vos élus du département et des conseils municipaux d'Andilly, Deuil-la-Barre, Enghien-les-Bains, Margency, Montmagny, Saint-Gratien, Sannois et Soisy-sous-Montmorency dont:

Jacqueline **EUSTACHE-BRINIO** - Sénatrice et Maire honoraire de Saint-Gratien Marie-Christine **CAVECCHI** - Présidente du département

Luc STREHAIANO - Président de la communauté d'agglo Plaine Vallée et Maire de Soisy

Daniel **FARGEOT** - Président de l'Union des Maire du Val d'Oise et Maire d'Andilly

Julien BACHARD - Maire de Saint-Gratien et conseiller départemental

Bernard **JAMET** - Maire de Sannois

Patrick **FLOQUET** - Maire de Montmagny

Marc ANTAO - 1er adjoint au Maire d'Enghien-les-Bains

Patrice MANFREDI - Adjoint au Maire d'Enghien-les-Bains

Jean-Michel MORNACCO - 1er adjoint au Maire honoraire de Margency

